

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

QUINZIÈME SESSION

Documents officiels


865^e
SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 20 septembre 1960,
à 20 h 30

NEW YORK

SOMMAIRE

Point 20 de l'ordre du jour:

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (*suite*) 17

Président: M. Frederick H. BOLAND (Irlande).

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR

Admission de nouveaux Membres
à l'Organisation des Nations Unies (*suite*)

1. Mme MEIR (Israël) [traduit de l'anglais]: C'est avec un grand plaisir, Monsieur le Président, que je vous adresse, au nom de ma délégation, mes félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Ceux d'entre nous qui ont eu le privilège de vous connaître et de travailler avec vous à diverses sessions de l'Assemblée générale ne peuvent que se réjouir du fait que la présidence vous a été confiée. En effet, nous connaissons votre tact, votre équité, votre sagesse et votre discernement. Non seulement je vous félicite, mais je félicite aussi l'Assemblée générale de vous avoir choisi.

2. Je tiens, d'autre part, au nom de ma délégation, à exprimer ma reconnaissance profonde à M. Belaúnde pour la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions de Président à la dernière session de l'Assemblée générale. Nous le remercions tous des grands services qu'il nous a rendus.

3. Lorsque, plus tard, nous nous rappellerons ce jour, nous en sentirons l'importance plus intensément encore qu'aujourd'hui. Bien souvent les grands événements de l'histoire n'apparaissent tels qu'avec le recul du temps, et je crois qu'il en sera ainsi pour la génération à laquelle nous appartenons, cette génération qui a vu la grande tragédie qu'est la dépendance — celle des peuples dominés par d'autres peuples — cette génération qui a été témoin de luttes héroïques pour la liberté et l'indépendance, mais qui a aussi eu le privilège de voir ce jour qui marque probablement la plus grande de toutes les révolutions de l'histoire. Rien n'est plus douloureux ni plus dégradant que la discrimination, et de toutes les catégories et de toutes les variétés de discrimination, la plus brutale est celle qui s'exerce à l'encontre de peuples entiers à cause de leur race, de leur couleur ou de leur religion. Aussi est-ce un grand jour pour nous tous, et non pas seulement pour les pays qui sont devenus aujourd'hui Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui n'ont accédé que récemment à l'indépendance et sont maintenant maîtres de leurs destinées. C'est un grand jour pour tous les peuples du monde parce qu'il me semble que nous avons tous compris maintenant que le monde n'est pas vraiment libre tant qu'il existe des peuples qui ne sont pas libres, qui ne sont pas indépendants. La liberté de chacun de nous

n'est pas complète tant qu'il est, dans le monde, un peuple qui n'est pas libre et indépendant. Ce jour est, certes, l'un des plus grands de l'histoire de l'humanité. Tous ces États qui viennent d'être admis au sein des Nations Unies, les voilà qui sont libres et qui assument les destinées de leurs pays et de leurs peuples. Ils ont gagné leur indépendance au prix de longues luttes, et aujourd'hui ils ont rejoint nos rangs, nations souveraines toutes.

4. Israël, étant un nouveau pays, sait bien qu'après la joie qui marque le jour de l'indépendance, les difficultés commencent, et qu'il faut affronter et résoudre les problèmes par ses propres moyens. Il me semble que c'est en cela aussi que réside la grandeur de l'indépendance. Dans l'indépendance, tous les problèmes, si difficiles qu'ils soient, doivent être résolus par les peuples eux-mêmes, sous leur propre responsabilité, avec leur propre courage, poussés par une nécessité découlant de la vie de chacun.

5. Les nouveaux pays nés en Asie, en Afrique, comme ceux qui sont nés dans d'autres parties du monde, ont vu le jour dans un monde très troublé, dans un monde plein de dangers et de tensions. Je ne peux qu'espérer et prier, comme nous le faisons tous, pour qu'avec leur présence, un élément de paix, de calme et de travail constructif se trouve renforcé dans cette grande assemblée des peuples, car ils nous apportent leur enthousiasme pour la liberté et nous font comprendre combien il est nécessaire de travailler, de déployer des efforts constructifs et de bâtir. Leur voix, qui est l'écho des besoins immenses de leurs peuples, ne peut que nous aider tous.

6. Autre chose encore: il y a de nombreuses inégalités dans le monde. Il y a de grands pays et de petits pays, de grands peuples et de petits peuples, des pauvres et des riches, mais je pense que la plus grande des inégalités n'est pas entre pays riches et pays pauvres, mais entre les pays qui savent faire certaines choses et les pays qui ne savent pas les faire. Nous avons coutume de diviser notre monde en deux catégories: ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien. Mais, à mon sens, la différence est plus tragique encore entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. En ce qui concerne l'aide que nous sommes appelés à donner — et ce de tout notre cœur et dans l'esprit qu'il faut, c'est-à-dire dans un esprit de fraternité, d'égalité et d'assistance mutuelle — à tous les pays qui en ont besoin, puis-je dire qu'à notre sens l'aide véritable, le véritable esprit de compréhension mutuelle et la participation à une destinée commune ne consistent pas à donner ce que nous avons en surplus à ceux qui n'ont rien, mais, avec toute notre énergie et toutes nos capacités, à collaborer avec ces nouveaux pays afin qu'ils sachent le plus vite possible tirer de leur sol — de la richesse cachée dans leur sol — de quoi rendre leurs populations prospères et heureuses.

7. Je voudrais ajouter un mot au sujet d'un pays voisin d'Israël qui a récemment accédé à l'indépen-

dance et qui, aujourd'hui, est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies — Chypre. Chypre est l'un de nos proches voisins. Nous avons en commun un long passé d'histoire. Nous espérons avoir à l'avenir des relations très étroites d'aide mutuelle, favorables tant à chacun des deux pays qu'au bien-être de la région tout entière.

8. M. FEKINI (Libye): Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous présenter mes plus chaleureuses félicitations et celles de ma délégation pour votre élection à la présidence de la quinzième session de l'Assemblée générale. Vos qualités personnelles, votre science, votre expérience et votre aimable courtoisie, ainsi que la politique saine que mène votre grand pays dans le monde, sont une garantie solide de la bonne marche de nos travaux, pour lesquels je souhaite sincèrement l'évolution la plus harmonieuse comme la plus heureuse des conclusions.

9. Puis-je exprimer aussi l'appréciation sincère de ma délégation pour le Président de la quatorzième session, M. Belaúnde, et lui rendre hommage pour la distinction dont il a fait preuve dans l'accomplissement de ses obligations tant au cours de cette session qu'au cours de la quatrième session d'urgence de l'Assemblée générale.

10. C'est une journée historique et mémorable que celle qui nous a permis d'inaugurer les travaux de la quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale en votant à l'unanimité l'admission au sein de notre organisation de 14 nouveaux Etats qui ont, dans un passé tout récent, accédé à l'indépendance et à la souveraineté nationale. Aussi est-ce avec la plus vive satisfaction que j'ai l'honneur de présenter, au nom du roi de Libye, de son peuple et de son gouvernement, les félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses aux gouvernements et aux peuples des Etats que nous venons d'admettre dans cette famille des Nations Unies, pour la réalisation de leurs aspirations légitimes à l'indépendance et à la souveraineté. J'ai le grand plaisir de leur souhaiter la bienvenue au sein des Nations Unies.

11. La délégation libyenne saisit cette heureuse occasion pour exprimer aux gouvernements et aux peuples des 14 Etats nouvellement admis les vœux les plus sincères de prospérité, de progrès et de réussite dans la voie de la coopération internationale, en vue du triomphe, par l'action commune, des idéaux et des buts de la Charte des Nations Unies.

12. J'aimerais aussi saisir cette occasion solennelle pour rendre l'hommage le plus vibrant, au nom de la Libye, aux peuples et aux dirigeants de tous les pays nouvellement admis pour la patience, la ténacité, les efforts remarquables qu'ils ont déployés et les lourds sacrifices qu'ils ont consentis en vue d'atteindre le but cher à tous les peuples, celui de disposer librement d'eux-mêmes, but que la Charte met au centre de nos préoccupations et place à l'avant-garde de tous nos soucis.

13. Parmi les pays que nous venons d'avoir la joie d'admettre dans notre organisation se trouvent 13 Etats africains et un Etat du bassin oriental de la Méditerranée. Nous partageons avec les pays d'Afrique un passé commun, des souffrances communes, un glorieux héritage africano-arabe et une même soif de vivre dans la liberté et dans la dignité de l'indépendance et de la souveraineté. Dans la similitude de nos si-

tuations, dans la ressemblance de nos problèmes, dans nos aspirations et nos affinités, nous trouverons certainement une source d'inspiration pour le renforcement de liens de plus en plus solides de compréhension mutuelle et de coopération fructueuse, si déterminantes pour l'avenir de nos peuples respectifs et pour la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde.

14. L'accession à l'indépendance des pays africains qui viennent de faire leur entrée à l'Organisation des Nations Unies constitue une étape historique dans la marche en avant de l'Afrique tout entière et une avance triomphale dans la voie de la libération, de la dignité et de la lumière. A ces pays qui nous semblent proches à bien des égards, nous tendons la main de la fraternité et de la coopération dans tous les domaines, et nous prenons l'engagement solennel d'œuvrer ensemble au triomphe des idéaux et des buts de la Charte en Afrique et partout ailleurs dans le monde.

15. La communauté africaine, qui voit augmenter sensiblement le nombre de ses membres, sera à même d'apporter à l'œuvre des Nations Unies une contribution fructueuse et de plus en plus profitable, et d'asseoir l'équilibre mondial sur des bases plus solides.

16. La communauté africaine est également appelée à jouer un rôle important et efficace en vue de faire triompher en Afrique et partout ailleurs dans le monde le principe de l'autodétermination de tous les peuples encore dépendants et souvent opprimés, de manière à hâter leur libération et à réaliser leur rêve, dans la dignité humaine, la souveraineté et l'indépendance.

17. La délégation libyenne ne laissera pas passer cette occasion sans évoquer ici, en marquant toute son appréciation, l'esprit qui a présidé à l'accession à l'indépendance des nombreux pays africains qui, il n'y a pas très longtemps, se trouvaient sous la domination française. Nous déplorons seulement que cet esprit-là n'ait pu, malheureusement, prévaloir dans la manière d'aborder le règlement du sort d'un pays frère voisin, du nord de l'Afrique — l'Algérie — qui a dû se résoudre à employer les moyens ultimes pour défendre un droit reconnu à tant d'autres. Qu'il nous soit permis d'exprimer le ferme espoir que l'accession aux Nations Unies des pays de l'Afrique jadis sous domination française permettra, par l'entremise de cette organisation, de trouver au problème de l'Algérie une solution rapide grâce à laquelle ce pays sera lui aussi amené à l'ONU, libre et indépendant, et dans l'amitié retrouvée avec la France.

18. D'autres pays africains ont accédé aux Nations Unies par la voie de la tutelle internationale. Nous voyons là une raison spéciale de nous réjouir, de nous féliciter et d'être heureux que l'Organisation des Nations Unies ait su s'acquitter de ses responsabilités en menant ces peuples vers l'indépendance et la souveraineté. Dans le succès de la mission des Nations Unies dans ces pays, nous trouvons des raisons d'encouragement et d'espoir en l'efficacité des Nations Unies et en leur vocation pour traduire dans les faits les principes d'autodétermination des peuples.

19. Enfin, du bassin oriental de la Méditerranée, nous recevons la République de Chypre où le patriotisme des habitants et le sens de compromis des dirigeants ont affirmé la victoire du bon sens. Liés

par le bon voisinage, partageant le même héritage méditerranéen et mus par les mêmes principes et les mêmes idéaux, nous saluons en la République de Chypre une sœur méditerranéenne, à laquelle nous tendons également la main de l'amitié, en vue de la coopération la plus fructueuse.

20. Permettez-moi d'espérer également que cette occasion historique permettra aux Nations Unies de trouver la solution souhaitable à la question de Palestine et au sort tragique des réfugiés de Palestine et du sud de la péninsule arabe, conformément aux résolutions et aux principes des Nations Unies.

21. Je conclus en exprimant encore une fois à tous les Etats nouvellement admis les félicitations les plus chaleureuses pour leur entrée dans l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les vœux les plus sincères pour un brillant avenir, dans la prospérité et le progrès, dans le cadre de la solidarité internationale, pour le profit et le bien-être de leurs peuples respectifs et le renforcement de la paix mondiale.

22. M. NOVOTNY (Tchécoslovaquie) [traduit de l'anglais^{1/}]: Au moment de prendre la parole pour la première fois au sein de cette grande organisation internationale, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter sincèrement et de souhaiter à l'Assemblée générale, pour sa quinzième session, un succès complet dans ses efforts pour sauvegarder la paix et la sécurité dans le monde, et pour développer la coopération amicale entre les nations.

23. Au nom des délégations de la République populaire d'Albanie, de la République populaire de Bulgarie, de la République populaire hongroise, de la République populaire polonaise, de la République populaire roumaine et de la République socialiste tchécoslovaque, je suis chargé de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Etats indépendants qui ont été admis à l'Organisation des Nations Unies, et notamment à ceux du continent africain. La République du Cameroun, la République togolaise, la République malgache, la République de Somalie, la République du Congo (Léopoldville), la République du Dahomey, la République du Niger, la République de Haute-Volta, la République de Côte-d'Ivoire, la République du Tchad, la République du Congo (Brazzaville), la République du Gabon, la République centrafricaine et la République de Chypre sont maintenant Membres de l'Organisation des Nations Unies.

24. La longue lutte pour la liberté nationale, au cours de laquelle les peuples d'Afrique ont supporté de lourds sacrifices, n'aura pas été vaine. Elle a été couronnée de succès. L'admission de ces nouveaux Etats dans notre organisation confirme que le monde va inéluctablement de l'avant et que toute tentative visant à maintenir les nations sous le joug colonial par la force est nécessairement vouée à l'échec.

25. Les peuples des pays socialistes ont une sympathie profonde pour le mouvement de libération du continent africain, car ils ont eux-mêmes longuement lutté pour leur libération. Je voudrais donner aux représentants des nouveaux Etats l'assurance que les pays socialistes sont prêts à coopérer pleinement avec eux, parce que c'est ainsi que le développement

économique, culturel et social des nouveaux Etats sera réalisé.

26. Les pays socialistes ont des liens nombreux et étroits avec un certain nombre de pays libres d'Asie et d'Afrique, liens établis sur le principe du respect mutuel, de l'égalité, de la non-ingérence, de l'avantage mutuel et de l'amitié. Je profite de cette occasion pour réaffirmer que les gouvernements et les peuples des pays socialistes désirent développer ces relations avec tous les nouveaux Etats. Les pays qui ont conquis leur indépendance ont besoin d'une paix stable pour faire disparaître le triste héritage colonialiste et pour avoir la certitude de pouvoir consolider leur indépendance politique et développer leur économie et leur culture.

27. L'expérience montre que les pays d'Asie et d'Afrique sont destinés à jouer un rôle important et actif dans les efforts que les nations déploient pour renforcer la paix, et cela nous amène à croire que les peuples des nouveaux Etats, avec toutes les autres nations pacifiques, continueront à travailler pour la paix avec la même énergie qu'ils ont mise à lutter pour leur indépendance nationale. Nous n'oublions pas que les cercles colonialistes n'ont pas encore desserré les chaînes dans lesquelles ils tiennent certains territoires d'Asie et d'Amérique latine. Il est regrettable que les représentants de ces pays ne soient pas encore en mesure de prendre place aujourd'hui parmi les Membres de l'Organisation des Nations Unies. C'est le devoir de l'Organisation, avec l'appui des forces progressistes du monde entier, de continuer à soutenir leur lutte pour la liberté. Nous ne doutons pas que les mouvements de libération nationale célébreront bientôt leur victoire définitive sur un colonialisme dont l'humanité devrait avoir honte.

28. A l'occasion de l'admission des nouveaux Etats indépendants à l'Organisation des Nations Unies, je voudrais, au nom des gouvernements et des peuples de la République populaire d'Albanie, de la République populaire de Bulgarie, de la République populaire hongroise, de la République populaire polonaise, de la République populaire roumaine et de la République socialiste tchécoslovaque exprimer l'espoir que ces Etats pourront consolider la liberté qu'ils viennent d'acquérir et atteindre un niveau de développement économique et culturel élevé. Nous sommes convaincus que ces nouveaux Etats, par l'intermédiaire de notre organisation, contribueront à renforcer la paix dans le monde conformément aux idéaux de la Charte des Nations Unies et à leurs idéaux nationaux.

29. M. POPOVIC (Yougoslavie): Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter sincèrement de votre élection aux fonctions éminentes et lourdes de responsabilités de Président de cette assemblée.

30. La séance d'aujourd'hui, au cours de laquelle nous avons admis au sein de l'Organisation des Nations Unies 13 nouveaux Etats africains, ainsi que la République de Chypre, marque une date d'une importance capitale non seulement dans la vie et l'histoire des peuples des pays directement intéressés, mais aussi dans celle de l'Organisation et par conséquent de la communauté internationale tout entière.

31. Les grands succès obtenus par de nombreux pays africains dans leur lutte pour la liberté et l'indépendance nationale, représentent en effet un tour-

^{1/} L'orateur s'est exprimé en tchèque. La version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

nant décisif dans le développement du continent africain. Ces succès ne manqueront pas d'être une source d'inspiration et d'encouragement pour les peuples qui aspirent encore à l'indépendance et demandent à participer sur un pied d'égalité à la vie internationale.

32. Dans leurs luttes, les peuples d'Afrique n'ont pas été et ne sont pas seuls; ils bénéficient de l'appui des peuples et des gouvernements d'un grand nombre de pays, dont la plupart ont dû lutter, encore tout récemment, pour la réalisation de ces mêmes buts. De même, les peuples des pays que nous saluons parmi nous aujourd'hui ont toujours eu un puissant appui dans la Charte des Nations Unies, où se trouvent inscrits les principes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le droit à l'indépendance et à l'égalité souveraine, au même titre que tous les autres peuples.

33. En saluant, au nom de la délégation yougoslave, les représentants des nouveaux pays indépendants, c'est avec fierté que je signale le fait que le Gouvernement et le peuple yougoslaves ont toujours pleinement appuyé la lutte juste et les revendications légitimes de ces peuples en toutes circonstances, notamment au sein des organes des Nations Unies. Aussi ressentons-nous une joie très vive à pouvoir les féliciter et les saluer en qualité de représentants de pays amis, d'autant plus qu'il s'agit souvent de personnalités avec lesquelles nous avons déjà coopéré étroitement au sein de cette organisation.

34. Il va sans dire que les graves problèmes qui sont l'héritage du passé colonial rendront nécessaire l'établissement d'une coopération spéciale entre ces pays et les Nations Unies dans de nombreux domaines. Je peux assurer les représentants des pays africains que, sous ce rapport, ils pourront toujours compter sur la compréhension la plus grande et l'appui sincère et amical du gouvernement et de la délégation de la République populaire fédérative de Yougoslavie.

35. Je tiens également à saluer très cordialement les représentants d'une Chypre indépendante, dont le peuple nous est, à maints égards, si proche.

36. En conclusion, j'ajouterai que l'admission de 14 nouveaux Membres au sein de notre organisation constitue pour elle une nouvelle source de puissance. La contribution des nouveaux Etats Membres, nous en sommes convaincus, se manifestera rapidement et d'une manière sensible lors de l'examen des questions importantes dont nous sommes saisis et, tout particulièrement, des questions se rapportant aux buts fondamentaux des Nations Unies, à savoir la sauvegarde de la paix et de la sécurité dans le monde et l'évolution fructueuse de la coopération internationale.

37. Je regrette d'être obligé de mentionner ici un fait qui n'a pas de rapport avec la cérémonie de l'admission des nouveaux Membres, mais que je ne peux passer sous silence. Il s'agit des groupes de manifestants qui, à quelques mètres de la résidence du Chef de l'Etat de mon pays, ne cessent de l'insulter de la manière la plus grossière, sans aucune intervention effective de la part des services d'ordre. Je me suis adressé à ce sujet, personnellement, au Secrétaire d'Etat des affaires étrangères des Etats-Unis, M. Herter, en le priant de demander que des mesures adéquates de protection soient prises d'urgence, de manière à garantir des conditions normales de travail; je l'ai prié, en même temps, d'informer d'urgence de ma démarche le Président des Etats-Unis. Au cours de ma démarche, j'ai clairement

exprimé notre conviction que le Gouvernement des Etats-Unis ne pouvait, en aucune manière, décliner sa responsabilité pour ce qui est de la garantie de conditions normales de vie et de travail à la délégation yougoslave et à son chef, le Président de la République yougoslave; ainsi d'ailleurs qu'à toutes les délégations. S'il est impossible de garantir ces conditions, la question se pose de savoir si cela peut être compatible avec le fonctionnement normal de l'Organisation des Nations Unies. J'ai considéré qu'il était de mon devoir d'informer l'Assemblée générale de l'état de choses existant.

38. M. AMMOUN (Liban): Monsieur le Président, que mes premiers mots soient pour vous exprimer les plus vives félicitations, au nom de ma délégation et de mon pays, à l'occasion de votre élection à la présidence de cette assemblée. Le discours que vous avez prononcé à la séance précédente constitue un acte de foi dans les destinées des Nations Unies, et il est à nos yeux un garant du succès de votre mission.

39. C'est un grand jour pour l'Organisation des Nations Unies que celui où elle accueille 14 Etats récemment émancipés, et qui viennent se joindre à la famille des nations libres et maîtresses de leurs destinées. Avant de féliciter les Etats que nous accueillons aujourd'hui, c'est l'Organisation des Nations Unies que je féliciterai de manifester sa fidélité à ses principes de liberté, de souveraineté égale de tous les peuples et de toutes les races, et de dignité de l'homme. Ces principes sont aujourd'hui solennellement consacrés dans les faits; nous voulons qu'ils soient désormais la loi fondamentale de cette organisation, une loi que les Nations Unies devraient appliquer sans réserve ni restriction dans le gouvernement des affaires du monde pour le progrès de l'humanité entière vers ses nobles destinées.

40. Pourtant, en franchissant les portes de cette enceinte, enfin libres et la joie au cœur, ces nations, nos sœurs, ne peuvent s'empêcher de se retourner et de constater qu'elles laissent en Afrique — et ailleurs aussi dans le vaste monde — d'autres nations auxquelles nos portes sont encore fermées, auxquelles la liberté ne cesse d'être déniée, et qui attendent que leurs droits leur soient également reconnus. Après avoir combattu pour leur indépendance, gardant toujours présentes à l'esprit et vivaces dans le cœur les souffrances de la lutte, ces peuples seront encore plus ardents que nous à lutter, dans cette nouvelle arène, pour l'indépendance de leurs frères — qui sont aussi les nôtres — et pour la fin de leurs privations. Aussi n'aurons-nous de cesse que lorsque la famille des nations sera, un jour que nous voulons proche, réunie ici dans une atmosphère de paix et de concorde, œuvrant ensemble pour le bien de l'humanité et son bonheur.

41. Egalité souveraine, ai-je dit; mais l'égalité est-elle effectivement réalisée dans les faits et sous tous ses aspects juridiques et humains, si les nations qui viennent d'y accéder continuent d'être dans la nécessité et n'arrivent pas à suffire à leurs besoins les plus élémentaires? Le problème le plus angoissant demeure celui de ces peuples insuffisamment nourris, dépourvus d'instruction, mais aspirant, même dans leur ignorance, à nombre de satisfactions dont jouissent les autres peuples. Sans doute les puissances qui ont jadis colonisé l'Amérique, l'Asie et l'Afrique ont-elles, en se retirant aujourd'hui de l'Afrique et

de l'Asie, formé des élites qui seront à même de guider les premiers pas de leurs peuples dans la voie de l'indépendance et de la liberté; sans doute ont-elles laissé sur place une organisation économique susceptible de se développer. Il n'empêche qu'entre ces peuples et leurs anciens gouvernants, la différence reste grande. Les richesses que ces derniers ont accumulées pendant des siècles, souvent au détriment de ces peuples, leur imposent des devoirs qui doivent se concrétiser en une aide économique et technique absolument nécessaire et une meilleure justice économique et sociale.

42. Dans tels pays parmi les plus favorisés de l'Occident, le revenu par habitant est de 2.300 dollars; il est à peine de 60 à 70 dollars dans la plupart des pays d'Afrique et d'Asie. Deux mille trois cents, d'une part, 60, de l'autre: la proportion est de 35 à 1, c'est-à-dire que si, dans un cas, un homme touche 35 dollars, dans l'autre, il n'en perçoit qu'un seul. Est-ce humainement concevable?

43. Sans doute le développement inouï de l'économie des pays d'Occident est-il dû, dans une large mesure, à la culture et à la technique occidentales qui n'ont cessé de progresser depuis plusieurs siècles, ainsi qu'à l'esprit d'entreprise et au travail des générations. Mais qui pourrait contester, d'autre part, que la puissance économique de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord doit sa supériorité à l'exploitation intensive des ressources naturelles de l'Afrique et de l'Asie, à des conditions de prix et de salaires particulièrement bas?

44. Que l'Organisation des Nations Unies prenne conscience de ses responsabilités, qu'elle se souvienne, au surplus, que les peuples souffrent de la misère causée par les folles dépenses consacrées à la préparation de la guerre, préparation à laquelle ces peuples apportent les contributions les plus importantes, qu'il s'agisse de matières premières achetées aux prix les plus bas ou d'une main-d'œuvre rémunérée à des salaires de famine.

45. La tâche de relèvement économique, social et culturel des peuples d'Afrique est immense. L'aide économique envisagée par les pays les plus favorisés économiquement et par le Fonds spécial institué par les Nations Unies n'atteint pas au total 1 milliard de dollars par an, c'est-à-dire moins de 1 dollar par personne, pour une population pauvre ou appauvrie de 1 milliard et demi d'âmes: aide bien faible, vu les besoins énormes des peuples nouvellement émancipés, si l'on veut combattre la faim, l'analphabétisme et la misère morale la plus poignante. Encore faut-il que cette aide, augmentée dans une large mesure, ne soit assortie d'aucune condition politique ou autre qui justifierait l'accusation déjà lancée de néo-colonialisme.

46. Nous avons confiance dans les puissances qui ont libéré ces peuples et ont présenté elles-mêmes leur demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies. Cependant, nous n'écarterons pas l'idée d'un certain contrôle exercé par le Conseil économique et social et ses commissions régionales, contrôle relatif à l'aide qu'attribueraient les Etats. Une collaboration entre ceux-ci et l'ONU rentre dans le cadre même de leurs objectifs communs. Plus de justice économique et une aide économique et technique, voilà la tâche qui s'impose aux responsables. C'est ce qu'exigent les principes de la Charte, dont doivent bénéficier tous les peuples comme ils doivent tous

aussi en assurer le respect. Les nations que nous accueillons ont des droits comme elles ont des obligations. Ayant été admises sous l'égide des principes fondamentaux des Nations Unies, elles auront à cœur de les défendre plus que personne, parce qu'elles leur doivent leur liberté et leur dignité humaine, enfin reconnues.

47. On a dit que cette année était celle de l'Afrique. Mais a été admise également la République de Chypre. C'est peu dire, d'ailleurs, que de parler de l'année de l'Afrique: c'est l'année de l'humanité tout entière, qui prend enfin conscience d'elle-même. Quant à l'admission de Chypre, sa voisine, le Liban s'en réjouit d'autant plus que ses liens d'amitié avec Chypre remontent à 3.000 ans.

48. Dans les Etats d'Afrique, des milliers de Libanais travaillent et continueront de travailler en coopération toujours plus étroite et sincère avec les fils de ces pays, en vue de leur essor économique et social.

49. Aussi est-ce avec une satisfaction profonde et une émotion que je ne cache pas que je salue, au nom de mon pays, l'entrée à l'ONU de Chypre et des Etats d'Afrique, leur souhaitant prospérité et grandeur.

50. M. GARIN (Portugal) [traduit de l'anglais]: Puis-je tout d'abord, Monsieur le Président, vous exprimer les félicitations chaleureuses de la délégation portugaise à l'occasion de votre élection aux fonctions éminentes de Président de l'Assemblée générale. Votre compétence personnelle remarquable, votre connaissance profonde des travaux de l'Organisation et votre tact diplomatique bien connu nous donnent l'assurance que le choix de l'Assemblée générale a été des plus heureux.

51. C'est avec un grand plaisir que ma délégation souhaite la bienvenue aux 14 nouveaux Membres que l'Assemblée a admis aujourd'hui par un vote unanime. Au nom du peuple et du gouvernement portugais, nous adressons nos félicitations sincères et chaleureuses aux peuples et aux gouvernements de ces nouveaux Etats, en cette occasion qui marque une date si importante dans leur existence nationale.

52. Le Portugal a reconnu la souveraineté et l'indépendance de chacun des nouveaux Etats Membres, le jour même où elles ont été proclamées, par des communications envoyées directement aux gouvernements. Nous avons le désir ferme et sincère de maintenir les relations les plus amicales, inspirées par un esprit de confiance et de respect mutuels, avec tous les nouveaux Etats Membres et surtout, bien entendu, avec ceux qui sont nos proches voisins en Afrique. Ces sentiments ont été exprimés par le Gouvernement portugais lorsqu'il a reconnu leur indépendance, et nous avons été heureux de voir ces sentiments partagés par les gouvernements de tous les nouveaux Etats.

53. Nous sommes certains que les Etats récemment formés apporteront un concours précieux à l'Organisation des Nations Unies et qu'ils serviront la cause de la paix mondiale. Au nom de la nation portugaise, je leur souhaite, ainsi qu'à leurs peuples, un avenir heureux et prospère.

54. M. TSIANG (Chine) [traduit de l'anglais]: Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous adresser mes félicitations pour votre élection aux hautes fonctions de Président de l'Assemblée géné-

rale. Votre intégrité et votre courtoisie vous permettront de guider nos délibérations avec sagesse et de les rendre fructueuses.

55. La quinzième session de l'Assemblée générale a commencé par un événement heureux et significatif: l'admission de 14 nouveaux Membres au sein de l'Organisation. En tant que représentant d'une des nations les plus anciennes dans l'Organisation des Nations Unies, j'adresse aux 14 nouveaux Membres les félicitations et les meilleurs vœux de la Chine.

56. L'admission de ces 14 nouveaux Membres est significative à plus d'un égard. Elle marque une étape importante dans l'évolution des Nations Unies. Jusqu'à présent, le grand continent africain avait été, de l'avis de ma délégation, insuffisamment représenté à l'Organisation des Nations Unies et, j'ajouterai même, dans les affaires mondiales. L'admission de 13 nouveaux Etats Membres africains a remédié dans une large mesure à ce déséquilibre.

57. Apportant une vigueur nouvelle et des conceptions originales, les 13 nouveaux Membres africains contribueront, pour beaucoup, j'en suis certain, à la discussion et à la solution des nombreux problèmes qui se posent aux Nations Unies.

58. Le peuple de la République de Chypre a eu une part aux grands mouvements de l'histoire et a participé à maintes civilisations. Ma délégation se réjouit à l'avance de coopérer avec la délégation de Chypre aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.

59. Le monde est en butte à des difficultés et à des troubles de toutes sortes. A tous les nouveaux Etats Membres, je voudrais dire ceci: devenez forts, devenez riches, développez-vous aussi vite que vous le pouvez. Plus vous deviendrez forts et prospères, mieux cela vaudra pour vous et pour la paix, la liberté et la sécurité du monde entier.

60. En cette circonstance, je rends hommage non seulement aux peuples des nouveaux Etats, mais aussi à la sagesse politique de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie, sans laquelle nous n'aurions pu être témoins de l'heureux événement auquel nous assistons aujourd'hui. C'est là un fait que ma délégation désire reconnaître publiquement.

61. M. BHUTTO (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter, au nom de ma délégation, pour votre élection aux hautes fonctions auxquelles vous avez été appelé par l'Assemblée et où vous apportez tant d'éminentes qualités.

62. Au nom du gouvernement et du peuple du Pakistan, je me réjouis de voir admettre à l'Organisation des Nations Unies les 13 Etats africains et la République de Chypre. Appartenant à un pays qui est devenu libre il y a quelques années seulement, nous gardons encore le souvenir du sentiment enivrant de la liberté retrouvée. L'extraordinaire élan vers l'indépendance que nous observons sur le continent africain depuis un an ou deux atteint maintenant son point culminant avec l'admission de tous ces Etats à l'Organisation des Nations Unies. Le colonialisme recule en Afrique. Tous ces Etats apportent à l'Organisation des Nations Unies une jeunesse et une vigueur prodigieuses. Ils enrichissent considérablement notre organisation. Nous sommes certains que leur immense énergie sera utilisée en toute humilité pour le bien-être de l'humanité entière.

63. L'Organisation des Nations Unies est l'instrument le plus puissant que possède l'humanité dans sa quête pour la paix et pour une vie meilleure. D'année en année, la force des Nations Unies augmente. Nous espérons que les pays qui ne sont pas encore membres de l'Organisation viendront bientôt rejoindre nos rangs et qu'ainsi le principe de l'universalité, si ardemment préconisé par chacun de nous, se traduira rapidement dans les faits.

64. L'Article 4 de la Charte définit les conditions d'admission: il faut que l'Etat candidat soit pacifique, qu'il soit capable de remplir les obligations acceptées et disposé à le faire. Il est nécessaire, selon nous, que tous les Etats exécutent, sans réserve aucune, les décisions de l'Organisation et qu'à cette fin ils mettent leurs ressources à sa disposition. C'est le seul moyen de réaliser les espoirs formulés dans la Charte.

65. L'heure que nous vivons est historique. Toutes les nations, grandes et petites, à nouveau se dédient à un seul but: créer un monde d'où la peur aura disparu et où tous pourront vivre en bon voisinage, dans la paix, dans l'unité et, avant tout, dans la dignité. C'est dans ce sens que l'admission des nouveaux Etats marque une étape sur la longue route qui mène à l'accomplissement de la destinée humaine.

66. M. COOPER (Libéria) [traduit de l'anglais]: Comme les orateurs qui m'ont précédé, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, au nom de ma délégation et en mon nom personnel, nos félicitations les plus sincères pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale.

67. Après avoir entendu votre discours, je suis plus que jamais convaincu que les travaux de cette assemblée seront conduits sans heurts, sans délai, et d'une manière impartiale.

68. C'est aujourd'hui un grand jour pour le continent africain et pour les Africains. Jamais, dans l'histoire des Nations Unies, tant de pays groupés sur un seul continent n'ont été admis en même temps. Quel succès pour ce continent et pour ses populations! Grâce à leur courage, à leur résolution, à leur ténacité, l'Afrique, deuxième continent du monde par la superficie, qui, il y a six ans, n'était représentée ici que par deux pays, compte maintenant, après moins de 10 ans, 23 Etats Membres de notre organisation.

69. Qu'est-ce qui a provoqué une transformation aussi rapide? C'est la prise de conscience d'un fait, à savoir que les peuples, si arriérés, si sous-développés, si pauvres qu'ils soient ne peuvent se soumettre éternellement et docilement à une domination ou un contrôle étranger. L'ignorance, la pauvreté, le manque de développement n'empêchent pas les hommes d'aimer la liberté et n'enlèvent rien à leur désir d'être indépendants et maîtres de leurs destinées. En effet, nous sommes tous nés libres et la liberté est par conséquent un droit inaliénable. Seules la convoitise, la jalousie et l'ambition — ces maux qui d'un homme font un maître et de l'autre un esclave — sont cause que notre monde, depuis sa création, a été plongé dans des combats sanglants.

70. Il faut espérer que, la puissance de l'esprit prenant l'ascendant sur la force physique, nous emploierons cette supériorité non seulement à améliorer notre niveau de vie, notre bien-être et notre confort, non seulement à explorer des mondes inconnus et à

découvrir les secrets de la nature, mais aussi à apprendre à vivre dans une fraternité fondée sur la liberté, le droit et la justice. Notre destin est maintenant entre nos mains, et nous ne pourrions échapper à la destruction que si le droit et la justice l'emportent sur l'exploitation et l'injustice. Car à quoi serviraient toutes les commodités et le confort de notre ère si nous ne vivions pas pour pouvoir en jouir?

71. C'est avec une grande satisfaction et une émotion profonde que nous souhaitons aujourd'hui la bienvenue aux Etats indépendants que sont la République du Cameroun, la République togolaise, la République malgache, la République de Somalie, les deux Républiques du Congo, la République du Dahomey, la République du Niger, la République de Haute-Volta, la République de Côte-d'Ivoire, la République du Tchad, la République centrafricaine, la République gabonaise et la République de Chypre. Nous saluons leur courage, leur patience et leur détermination. En effet, il est difficile de vivre sous n'importe quelle tutelle ou domination étrangère, si bienveillante qu'elle soit. Il est donc remarquable que la plupart de ces pays aient obtenu leur indépendance sans d'indicibles souffrances ou effusions de sang. Votre expérience et vos épreuves dans des circonstances pénibles et difficiles permettront à notre organisation d'aborder de façon nouvelle des problèmes nombreux et délicats qui exigent de nous une patience et une persévérance extrêmes.

72. Au milieu de notre joie, une pensée nous vient malgré nous à l'esprit: nous ne pouvons oublier nos frères qui vivent encore sous une domination étrangère et qui subissent toutes les humiliations des peuples dépendants, l'oppression, l'exploitation et, parfois même, la mort. Je crois exprimer vos sentiments en disant que nous n'abandonnerons pas la lutte et que nous n'aurons de cesse que le dernier vestige de la domination et de l'exploitation étrangères n'ait disparu, non seulement du continent africain, mais du monde entier.

73. M. ABTE-WOLD (Ethiopie): Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous présenter mes sincères félicitations et celles de ma délégation pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. La marque d'honneur et de confiance que les membres de l'Assemblée viennent de vous témoigner est un hommage rendu à vos éminentes qualités d'homme d'Etat, et je suis certain que vous vous acquitterez de votre haute charge avec le même esprit de sagesse, de justice et d'objectivité que par le passé.

74. La délégation éthiopienne est heureuse de se joindre aux orateurs qui l'ont précédée pour exprimer sa joie de voir admettre les 14 nouveaux Etats indépendants parmi les Membres de l'Organisation des Nations Unies. En tant qu'un des plus vieux pays indépendants de l'Afrique, l'Ethiopie, qui a maintenu presque seule le symbole de l'indépendance africaine pendant des siècles, éprouve une satisfaction particulière en voyant s'accroître d'année en année — et presque de jour en jour — le nombre des pays indépendants d'Afrique.

75. La quinzième session de l'Assemblée générale marque une étape historique dans cette heureuse évolution sur le chemin du progrès, avec l'accès à l'indépendance et au rang de Membre de cette organisation de non moins de 13 pays africains, et de Chypre, pays également voisin et ami.

76. L'Ethiopie salue particulièrement la République de Somalie, pays voisin et frère, avec lequel elle espère avoir une collaboration sincère et amicale, pour le plus grand bien de nos deux pays. Il m'est agréable de rappeler ici qu'il y a 10 ans, alors qu'on discutait la question de Somalie, j'avais l'honneur moi-même de diriger la délégation éthiopienne. Je me rappelle que la délégation éthiopienne était presque seule, à l'époque, à demander l'indépendance immédiate de la Somalie. Aujourd'hui, alors que nous voyons admettre ici, parmi d'autres pays africains, nos frères somalis, il m'est agréable d'être présent moi-même pour saluer les représentants de nos frères somalis.

77. Au nom de mon auguste souverain, S. M. l'empereur Haïlé Sélassié, et du gouvernement et du peuple éthiopiens, j'ai l'insigne honneur de présenter à la République du Cameroun, à la République togolaise, à la République malgache, à la République de Somalie, à la République du Congo (Léopoldville), à la République du Dahomey, à la République du Niger, à la République de Haute-Volta, à la République de Côte-d'Ivoire, à la République du Tchad, à la République du Congo (Brazzaville), à la République gabonaise, à la République centrafricaine et à la République de Chypre, nos félicitations et nos vœux sincères de prospérité et de bonheur.

78. M. ASHA (République arabe unie) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je tiens, au nom de la délégation yéménite comme en celui de la délégation de la République arabe unie, à vous adresser nos chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée. C'est vous qui allez nous guider dans nos délibérations au cours de cette quinzième session. Votre intégrité, votre expérience et vos qualités exceptionnelles, aussi bien dans les moments de crise que dans les moments d'accalmie, sont pour nous la solide et réconfortante garantie du succès de l'œuvre que nous tenterons d'accomplir ensemble au cours des semaines à venir.

79. La délégation yéménite et celle de la République arabe unie tiennent également à rendre hommage à M. Belaúnde pour la façon exemplaire dont il a présidé la dernière session de l'Assemblée générale.

80. Nous saluons les nombreuses fières nations africaines, ainsi que le peuple de Chypre, qui ont accédé à l'indépendance depuis la dernière session. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous et dans la communauté des Etats indépendants. Leur admission nous rend heureux, elle nous emplit de joie. La contribution que ces nations vont apporter à la paix et à la prospérité universelles sera indubitablement d'une grande valeur.

81. Les voilà qui s'avancent pleines d'enthousiasme, de jeunesse et de vigueur, toutes qualités qui leur ont valu leur indépendance; nouvelles venues dans cette organisation, elles sont exemptes de nos erreurs et ne se sont pas inextricablement retranchées dans les positions imprudentes où plus d'un d'entre nous s'est laissé entraîner au cours des années.

82. L'accès de ces nations à la liberté, dans le monde des réalités spectaculaires qu'est celui de 1960, est profondément émouvant; leur admission au sein des Nations Unies enflamme nos idées les plus audacieuses et ravive notre espoir de voir la race humaine progresser vers plus de dignité, vers plus d'honneur et une liberté sans cesse accrue.

83. C'est dans cet esprit que j'ai l'honneur et le très grand plaisir d'adresser à ces nations les meilleurs vœux et les félicitations de la délégation yéménite et de celle de la République arabe unie et de leur souhaiter chaleureusement la bienvenue au sein de notre organisation et de la communauté mondiale des nations.

84. M. TOURE Ismaël (Guinée): Au nom de la délégation de la République de Guinée, je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous adresser nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection au poste de Président de l'Assemblée générale au cours de sa quinzième session. Nous sommes certains que votre délicate tâche sera couronnée de succès, grâce à votre solide expérience des affaires internationales et à vos qualités personnelles.

85. La délégation de la République de Guinée s'associe pleinement aux souhaits et aux félicitations qui viennent d'être adressés aux 14 nouveaux Etats Membres de notre organisation. En tant que benjamin des 82 Etats Membres — et, en particulier, des pays africains Membres de l'Organisation — nous avons jugé indispensable d'exprimer nos sentiments de joie en cette occasion solennelle.

86. La République de Guinée, en accédant à l'indépendance, a nettement proclamé à la face du monde que sa souveraineté devait servir la cause de toute l'Afrique. En effet, en rejetant définitivement, le 28 septembre 1958, le joug colonial, notre option a été avant tout une option africaine. Nous avons, pendant plus d'un demi-siècle, appartenu au même système colonial que la quasi-totalité des Etats que l'Assemblée générale accueille et honore aujourd'hui. Nous tenons dès lors à souligner l'intérêt particulier que représente pour la République de Guinée la victoire des peuples africains, victoire que rehausse d'un éclat particulier l'apparition simultanée sur la scène internationale d'un nombre jamais égalé de nations indépendantes: cette victoire est la nôtre, elle est le couronnement de la lutte héroïque menée par nos peuples contre le système colonial. Tous les peuples du monde animés de sentiments de liberté, de dignité et d'égalité peuvent en être fiers. Nous sommes certains que ces jeunes nations uniront leurs efforts aux nôtres pour donner à la communauté internationale plus de cohésion et de force afin d'accélérer la libération des peuples encore asservis. Cette libération, nécessaire et indispensable, objectif essentiel des Nations Unies, sera un puissant facteur de stabilité pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Une paix durable n'est possible que si tous les peuples opprimés accèdent à leur pleine et entière souveraineté.

87. Nous sommes convaincus que les jeunes nations d'Afrique et d'Asie, ayant définitivement rejeté le régime de domination et d'indignité, mettront en commun avec les vieilles nations toutes leurs ressources morales et matérielles pour que prennent fin définitivement l'exploitation, l'injustice et l'inégalité. Nous sommes également convaincus que l'Organisation internationale pourra compter sur l'apport des nouveaux Etats Membres pour l'avènement d'une ère de bien-être général, de fraternité et de paix véritable pour tous les peuples.

88. M. KHEIR (Soudan) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, laissez-moi, dès le début de ma brève intervention, vous féliciter de votre élection bien méritée aux hautes fonctions de Président de

cette assemblée. Il n'est pas besoin d'insister sur votre brillante carrière, sur le soutien sans défaillance que vous avez toujours apporté aux travaux de notre organisation et sur vos qualités personnelles. Nous espérons sincèrement que, s'inspirant de vos grandes qualités humaines, cette quinzième session de l'Assemblée générale sera, selon les mots que vous avez employés, l'"Assemblée de l'humanité".

89. C'est une grande joie pour la délégation soudanaise de souhaiter la bienvenue parmi nous aux nouveaux Etats Membres, au nom du gouvernement et du peuple soudanais. L'accession de ces peuples à l'indépendance est un événement de la plus haute importance, non seulement pour ces peuples eux-mêmes mais aussi pour ceux des pays amis et voisins, car elle symbolise à leurs yeux le moyen de réaliser leurs espoirs et leurs aspirations à une vie plus digne et meilleure. Pour les autres peuples du monde, et en particulier pour ceux qui sont groupés dans notre organisation, la libération des peuples asservis est un des principaux facteurs qui permettront d'atténuer les tensions internationales de l'heure et de diriger enfin l'énergie commune vers l'accomplissement des objets mêmes des Nations Unies.

90. Une fois encore, je salue très chaleureusement les nouveaux Etats Membres. Je suis persuadé qu'ils s'avéreront, pour notre grande organisation, une constante source de vigueur qui aidera à affermir la paix mondiale et les liens de coopération entre nations.

91. M. AVEROFF-TOSSIZZA (Grèce): Aux félicitations qui vous ont été adressées et auxquelles vous savez, Monsieur le Président, que je m'associe de tout cœur, je veux ajouter des félicitations à nous-mêmes qui avons su élire un Président si capable et, permettez-moi de le dire, si sympathique.

92. Avant de rendre hommage aux Membres nouvellement admis à l'Organisation des Nations Unies, je crois devoir rendre hommage à l'Organisation elle-même. Il est en effet hors de doute qu'elle a aidé, dans leur préparation, dans leur naissance, plusieurs, peut-être tous les nouveaux Membres admis aujourd'hui. Je dois le reconnaître et rendre l'hommage qui convient. La Grèce qui, au prix de sacrifices très lourds, a eu le grand privilège d'être parmi les tout premiers fondateurs de cette organisation mondiale, est particulièrement fière d'avoir contribué à cette fondation en voyant l'activité qu'a déployée, dans ce domaine aussi, l'Organisation des Nations Unies.

93. Je suis aussi particulièrement heureux en ma qualité de représentant du Gouvernement hellénique, d'adresser un salut chaleureux aux nouveaux Etats admis ce jour à l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit de peuples jeunes et vigoureux, provenant presque uniquement du continent africain, ce grand continent dont nous suivons le réveil moral, politique, spirituel et matériel avec admiration, intérêt et sympathie. Très chaleureusement, je souhaite à tous les nouveaux Membres beaucoup de bonheur.

94. Je crois qu'on me permettra maintenant d'adresser un salut plus spécial à l'un des nouveaux Membres, dont la population est constituée, dans sa grande majorité, de Grecs. En ma qualité de représentant de la Grèce, je salue avec une profonde émotion l'entrée de Chypre dans cette organisation. Je salue l'affirmation de sa personnalité internationale, totale-

ment libre, totalement indépendante, totalement maîtresse de ses destinées. Je crois devoir souligner ici ma conviction que la République de Chypre, dont la civilisation est trois fois millénaire, sera un membre constructif de la communauté internationale. Pour ne citer qu'une des raisons de mon optimisme, je dirai que l'excellente collaboration qui se manifeste, sur le plan interne, entre la communauté grecque et la communauté turque de l'île, constitue une preuve de l'esprit de collaboration internationale qui caractérisera, j'en suis sûr, la jeune république de la Méditerranée orientale.

95. A la République de Chypre, à tous les nouveaux Etats frères du grand continent africain, je souhaite, au nom de la Grèce, une vie indépendante, pleine de bonheur.

96. M. SARPER (Turquie) [traduit de l'anglais]: Je tiens tout d'abord à vous adresser, Monsieur le Président, en mon nom comme au nom de la délégation turque, les félicitations les plus sincères pour votre élection à la haute charge qu'est la présidence de l'Assemblée générale.

97. C'est pour moi un grand plaisir et un grand honneur que d'adresser les félicitations de la Turquie aux 14 pays qui entrent aujourd'hui dans l'Organisation. Je m'associe à mon collègue le Ministre grec des affaires étrangères, en m'adressant spécialement à Chypre: que la jeune République de Chypre accepte les félicitations du peuple et du gouvernement turcs en cette heureuse occasion.

98. Je tiens à y ajouter, en mon nom personnel, les vœux les meilleurs pour le succès et la prospérité du peuple chypriote. Ce succès dépendra dans une large mesure de la coopération sincère entre les deux entités distinctes que constituent les deux communautés, une coopération fondée, comme les accords récents, sur le maintien de l'équilibre entre les droits et intérêts de l'une et l'autre communauté.

99. M. EDUSEI (Ghana) [traduit de l'anglais]: Permettez-moi, Monsieur le Président, en mon nom personnel et au nom de ma délégation, de vous féliciter de votre élection aux hautes fonctions que vous venez d'assumer. L'Irlande et le Ghana ont bien des valeurs en commun, non seulement parce que nos deux pays ont dû soutenir une longue lutte pour obtenir du Royaume-Uni leur indépendance et leur souveraineté, mais aussi parce que beaucoup de Ghanéens ont fait leurs études dans votre beau pays. Je suis sincèrement persuadé que, sous votre sage direction, nous trouverons des solutions aux problèmes qui nous occupent.

100. Ce jour est un jour mémorable dans la vie de notre grand continent. La délégation, le gouvernement et le peuple ghanéens sont heureux et fiers d'accueillir au sein de notre organisation mondiale nos nations sœurs d'Afrique, ainsi que la République de Chypre.

101. C'est l'osagyefo Kwame Nkrumah, président de la République du Ghana, qui, lorsque nous sommes devenus indépendants, a déclaré au monde que l'indépendance du Ghana n'aurait de sens que si elle était liée à la libération totale du continent africain. Inspirés par cet idéal, nous avons tous lutté, en Afrique, pour organiser politiquement nos pays et, par une agitation légitime, les débarrasser, ainsi que le continent africain, du joug de la domination étran-

gère, du colonialisme et de l'impérialisme. L'accession à l'indépendance, en une seule année, de 13 Etats asservis marque l'intention de l'Afrique de se libérer entièrement. Comme nous l'avons toujours dit, l'Afrique ne saurait être à moitié libre et à moitié esclave, et nous tenons à assurer tous ceux qui nous écoutent qu'avant longtemps tous les Etats d'Afrique seront libres et Membres de plein droit de notre organisation.

102. Vous avez, Monsieur le Président, exprimé l'espoir que cette session aura sa place dans l'histoire comme l'"Assemblée de l'humanité". Ma délégation et moi-même sommes certains que l'attitude des délégations africaines contribuera à rendre possible la réalisation de cet idéal. L'Afrique jouera dans notre organisation mondiale un rôle décisif. Je suis persuadé que les Etats africains, nos frères, qui viennent de se joindre à nous, se sentiront libres de parler, sans crainte et sans parti-pris, en faveur de l'Afrique et de la paix mondiale, et contribueront ainsi à dégager la personnalité africaine dont l'influence dans le monde ne peut être que bienfaisante.

103. L'Afrique appartient aux peuples africains; elle n'est pas — je tiens à le souligner — ni n'a jamais été le prolongement de l'Europe. Les puissances européennes qui croient encore pouvoir apporter la confusion dans notre continent sur le plan politique et économique verront leurs efforts voués à l'échec. Nous les démasquerons toutes.

104. Nous réaffirmons notre intention de soutenir l'Organisation des Nations Unies et proclamons notre fidélité inébranlable aux buts et principes de la Charte. Nous sommes persuadés que l'avenir de l'humanité dépend du succès ou de l'échec de notre organisation et nous croyons sincèrement que l'Afrique — au cours de cette année qui est la sienne comme au cours des années à venir — n'abandonnera pas les Nations Unies.

105. Je tiens à rendre ici hommage, au nom de ma délégation, à ceux qui sont tombés dans la lutte pour l'émancipation politique de leur pays.

106. Que personne ne touche à l'Afrique! Bas les mains! L'Afrique est en marche. Ni les menaces ni les intimidations ni les emprisonnements n'arrêteront les Africains dans leur lutte pour une juste cause.

107. Je demande instamment aux nouveaux Etats africains d'exalter la personnalité africaine et de parler sans détour, afin que ceux de nos frères qui continuent de souffrir parmi les peuples qui ne sont pas encore libres sachent que l'Afrique compte davantage de Membres à l'Organisation des Nations Unies.

108. Une fois encore, au nom de ma délégation et en mon nom personnel, je souhaite la bienvenue aux Membres nouvellement admis dans notre organisation.

109. M. M'HAMMEDI (Maroc): Monsieur le Président, la délégation du Maroc est particulièrement heureuse de vous présenter ses sincères félicitations à l'occasion de votre élection, si méritée, à la tête de la présente Assemblée générale.

110. Qu'il me soit permis aussi, au nom de S.M. le roi du Maroc, de son gouvernement et de son peuple, qui ont recouvré par la lutte leur liberté et leur indépendance, de présenter aux Etats africains, nos frères, et à leurs peuples, nos plus chaleureuses félicitations

pour leur accession à l'indépendance et leur admission à notre organisation.

111. Si la République de Chypre a rendu des services inestimables à la communauté mondiale par son histoire riche et sa civilisation, nous, peuples africains, et les peuples africains que nous accueillons aujourd'hui, n'en avons pas moins mérité de l'humanité, car le monde a profité, des siècles durant, de nos ressources naturelles et humaines pour acquérir le bien-être et la prospérité.

112. La présence, dans l'Organisation des Nations Unies, des nations africaines, ouvre dans l'histoire du monde une ère nouvelle, l'ère de la construction et de l'édification d'un monde de paix et de prospérité.

113. En effet, jusqu'à ces dernières années, l'Afrique était un continent rangé sur les lignes de bataille pour l'émancipation de l'individu et des groupes. Les rôles de sa destinée n'étaient encore pas entre ses propres mains. Toute l'histoire africaine se limitait à œuvrer pour le remplacement d'un ordre ancien, temporaire et instable, par un ordre naturel, bien établi et stable.

114. L'événement que nous célébrons aujourd'hui marque ce siècle comme étant non seulement celui de l'atome, mais aussi et surtout celui de l'universalité et de la liberté acquise grâce aux sacrifices consentis par les peuples de l'Afrique, longtemps bâillonnés et exploités.

115. Le Royaume du Maroc, africain par définition, est tout particulièrement heureux d'enregistrer cet événement qui l'honore et le renforce.

116. Le monde est à un tournant décisif de son évolution historique. Le processus de liberté va de triomphe en triomphe. L'unité et l'universalité de l'homme deviennent un fait de plus en plus évident. Ces deux notions se réalisent, dans la pratique, par la participation effective de plus en plus grande du continent africain dans les affaires mondiales. Aussi mon pays parle-t-il avec assurance — et il demande, sur ce point, à être le porte-parole de la communauté africaine — lorsqu'il affirme que l'Afrique doit continuer sa lutte pour parfaire son indépendance et sauvegarder son intégrité.

117. Mais, en même temps, l'Afrique doit redoubler de vigilance pour ne pas tomber dans le piège de la désunion et de la division. L'union des peuples africains dont nous sommes est donc la condition nécessaire de la consolidation de leur indépendance. Cette union nous permettra de mobiliser nos énergies, de compter essentiellement et avant tout sur notre propre labeur et notre propre sacrifice, sans rejeter pour autant l'aide désintéressée et efficace des peuples amis. Mais cette aide, ne l'oublions pas, ne doit revêtir à nos yeux qu'un caractère accessoire et subsidiaire.

118. Je ne saurais terminer sans exprimer l'espoir de voir bientôt rejoindre nos rangs les peuples qui, à l'instar de l'Algérie, luttent encore pour leur liberté et qui sont en droit d'exiger de l'Organisation des Nations Unies l'appui le plus total dans l'intérêt de la justice et de la paix.

119. M. WIRJOPRANOTO (Indonésie) [traduit de l'anglais]: Je voudrais tout d'abord, en prenant la parole aujourd'hui, vous adresser, Monsieur le Président, les sincères félicitations de la délégation indonésienne pour votre élection aux hautes fonctions de Président de l'Assemblée générale. L'ordre du jour

de la présente session est chargé de nombreux points de nature explosive, mais je ne doute pas que, sous votre sage direction, cette session n'atteigne son objet conformément aux buts et principes de la Charte.

120. C'est en vérité un grand honneur pour le Gouvernement et le peuple indonésien que d'adresser leurs plus vives félicitations aux gouvernements et aux peuples des nouveaux Etats Membres: la République du Cameroun, la République togolaise, la République malgache, la République de Somalie, la République du Congo (Léopoldville), la République du Dahomey, la République du Niger, la République de Haute-Volta, la République de Côte-d'Ivoire, la République du Tchad, la République du Congo (Brazzaville), la République gabonaise, la République centrafricaine et la République de Chypre.

121. L'admission de ces nouveaux Membres donnera, j'en suis sûr, une vigueur et une importance nouvelles au rôle de l'Organisation dans les affaires mondiales. Je suis certain que ces nouveaux Membres contribueront de façon positive au maintien de la paix dans notre monde troublé.

122. Jusqu'au début de cette année, les Etats nouvellement admis étaient tous, sous une forme ou l'autre, soumis à la domination d'autres nations. C'étaient des colonies. Grâce à la lutte énergique de leurs peuples et de leurs chefs nationaux, ces pays ont pu, un à un, atteindre à l'indépendance. Cela n'a pas été sans sacrifices. Depuis de longues années, en fait, leur vie n'a été qu'un long sacrifice. Ce sacrifice, l'expérience l'a montré, devait les mener à la victoire. Ils sont maintenant souverains.

123. Nous sommes aujourd'hui les témoins d'un événement mémorable: les gouvernements et les gouvernés d'hier se traitent maintenant en égaux, en membres de plein droit de la communauté des Etats souverains.

124. La lutte pour la libération de toutes les nations n'est cependant pas terminée. Le colonialisme n'est pas encore mort. Des millions d'êtres humains sont encore soumis à l'oppression coloniale; mais je suis sûr qu'eux aussi pourront finalement prendre en main leur propre destinée. Le jour est proche — et je m'en réjouis à l'avance — où ils viendront nous rejoindre.

125. Nous souhaitons très chaleureusement à nos amis la bienvenue à l'Assemblée, et nous espérons qu'ils joindront leurs efforts à ceux des autres délégations, et particulièrement à ceux du groupe africano-asiatique, pour faire progresser la paix et la justice et assurer à toutes les nations une existence pacifique, équitable et prospère.

126. M. MILLAN (Philippines) [traduit de l'anglais]: La délégation philippine est heureuse de l'occasion qui lui est offerte de vous adresser, Monsieur le Président, ses félicitations les plus sincères pour votre élection aux plus hautes fonctions de l'Organisation des Nations Unies. Les membres de l'Assemblée ont, en vous désignant, manifesté la haute estime qu'ils ont pour vous personnellement et pour le pays et le peuple que vous représentez.

127. Nous avons assisté aujourd'hui à l'entrée dans cette assemblée des représentants de 14 nouveaux Etats de l'Afrique et des rives méditerranéennes. C'est pour mon pays et ma délégation un honneur et un plaisir d'avoir voté pour l'admission de ces nouveaux Etats. L'unanimité du vote de l'Assemblée

générale prouve une fois de plus qu'elle est foncièrement déterminée à respecter les nobles principes de la Charte des Nations Unies.

128. L'admission de ces 14 nouveaux Etats est pour les nations asservies un nouveau jalon mémorable sur la route ardue de la liberté et de l'égalité avec le reste du monde. Mon pays et mon peuple ont joué un grand rôle dans cette lutte, et je suis fier de dire que, lorsqu'ils sont devenus indépendants, il y a 14 ans, ce n'est pas par la force des armes, ce n'est pas en versant sur les champs de bataille un sang précieux, mais c'est par le moyen de négociations pacifiques et amicales avec un pays généreux, trop souvent et injustement qualifié ici de nation impérialiste. Ma délégation a donc une raison toute particulière de ressentir une joie et une fierté indicibles en accueillant les nouveaux Membres, car ils ont pour la plupart gagné, eux aussi, leur liberté par des moyens pacifiques.

129. Je dois cependant dire en toute franchise que, bien que nous soyons parvenus au point où nous en sommes, la lutte commune n'est pas encore absolument gagnée. Nous devons, ensemble et avec l'appui des autres Membres, travailler sans relâche, dans le cadre de la Charte des Nations Unies, à la libération d'autres peuples, encore soumis à la domination coloniale, et à leur admission dans notre organisation. Nous devons avant tout travailler sans relâche au progrès économique, sans lequel l'indépendance politique n'est qu'un leurre. Ma délégation est persuadée que la présence parmi nous des délégations des nouveaux Etats Membres ajoutera plus d'éclat encore à la renommée de notre organisation et donnera une vigueur nouvelle aux efforts qu'elle fait pour apporter au monde entier une paix durable et à toute l'humanité la prospérité et le bonheur.

130. M. Krishna MENON (Inde) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, ma délégation se joint à toutes celles qui vous ont adressé leurs félicitations pour votre élection aux hautes fonctions de Président de l'Assemblée. Nous pouvons être certains que, grâce à votre sagesse et à la patience avec laquelle vous dirigerez nos travaux, nous mènerons à bon port, dans les meilleures conditions possibles, les débats difficiles qu'appelle notre ordre du jour.

131. Je voudrais aussi saisir l'occasion qui m'est offerte de rappeler les grands services que votre prédécesseur à la présidence, M. Belaúnde, a rendus à l'Assemblée par sa bonté et sa courtoisie inaltérables et l'extrême patience avec laquelle il a dirigé nos travaux, tant au cours de la quatorzième session ordinaire que lors de la quatrième session extraordinaire d'urgence.

132. Le grand nombre de représentants qui sont venus assister à cette séance de nuit — la deuxième de suite, encore que l'on ne nous ait pas fait l'honneur de nous consulter avant de la convoquer — témoigne abondamment de notre désir d'exprimer nos sentiments touchant l'admission des nouveaux Membres.

133. J'espère ne pas apporter dans ce débat une note discordante en rappelant la pénible vérité que le point intitulé "Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies", il n'y a guère, reparaisait chaque année à notre ordre du jour, et pendant fort longtemps sans guère de résultats. Avec le relâchement des tensions internationales, auquel tous les camps ont contribué, nous avons assisté tout

d'abord à l'admission de 15 ou 16 des nations libres depuis longtemps, suivies maintenant, chaque année, par de nouvelles nations d'Asie ou d'Afrique. Ainsi, le grand courant qui a pris naissance au début de ce siècle avec l'écroulement de l'Empire ottoman et la libération de l'Asie occidentale, et qui s'est poursuivi dans le reste de l'Asie, s'étend aujourd'hui à la plus grande partie de l'Afrique — encore que pas à toute l'Afrique. Et cette impulsion — quelles que soient les forces que l'on tentera d'y opposer — se maintiendra sans faiblir jusqu'à ce que toutes les régions du monde et tous les êtres humains aient réussi à vivre sous un régime de liberté.

134. Nos pensées se portent donc aujourd'hui vers les 14 nouvelles nations qui viennent de se joindre à nous — certaines africaines, d'autres, comme Chypre, héritières d'une civilisation ancienne. Je crois également juste de rappeler que, dans certains cas, ceux de la Somalie et de Chypre, par exemple — et j'espère que cette distinction ne désoblige personne — l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle direct, si je puis dire, dans la libération de ces pays. La leçon de la liberté aura profité non seulement à ceux qui ont obtenu leur liberté, mais aussi à ceux qui la leur refusaient, car le poids de l'empire ne pèse pas seulement sur ceux qui en sont les sujets, il pèse encore sur le peuple impérial lui-même. Les peuples naguère impériaux peuvent également avoir la satisfaction de penser qu'en élargissant les dimensions politiques de l'humanité, ils ont contribué à donner à notre organisation un pouvoir de plus en plus grand au service de la paix mondiale, car empire et paix s'excluent mutuellement. Plus nous effriterons cette négation de liberté que représente l'idée d'empire, plus seront grands l'espoir et les perspectives de paix mondiale.

135. Ma délégation voudrait aussi rendre hommage aujourd'hui à tous ceux — peuples et hommes d'Etat — qui, tant dans les pays gouvernants que dans les pays gouvernés ou opprimés, ont largement contribué à cet accomplissement. Il nous sied également de rendre hommage à ceux qui firent le sacrifice de leur vie pour que ceux qui viendraient après eux fussent citoyens d'un pays libre.

136. L'Organisation des Nations Unies peut se féliciter aujourd'hui d'accueillir dans son sein des millions d'êtres humains à qui l'on n'aurait peut-être pas, il y a quelques dizaines d'années, songé à attribuer la même valeur, mais qui incarnent aujourd'hui, par leur présence ici en tant que nations indépendantes, le triomphe des principes de la Charte. Ce triomphe, toutefois, serait de courte durée si l'on ne corrigeait pas, grâce aux efforts concertés des peuples qui viennent de se libérer et des peuples plus privilégiés, les déséquilibres qui existent actuellement dans le monde, en grande partie à cause du passé.

137. J'exprimerai, pour conclure, l'espoir qu'avant même la fin de cette session, nous accueillerons parmi nous de nouveaux éléments représentatifs de ce mouvement de libération, que l'ensemble du continent africain, le reste de l'Asie, les restes des empires coloniaux s'ouvriront aussi à la lumière ou que la force et l'énergie des peuples déchireront le rideau qui les en sépare encore. Je tiens à féliciter une fois de plus tous les nouveaux pays qui viennent d'être admis parmi nous; ma délégation et mon pays ne font aucune distinction entre eux, car ils appartiennent tous à la terre commune de la liberté. C'est pour nous un honneur que de leur souhaiter ici la bienvenue; je

suis certain que ces nations apporteront à l'Assemblée une vigueur nouvelle dans les efforts qu'elle ne doit cesser de déployer pour apporter au monde la paix dans la coopération.

138. M. SANZ BRIZ (Espagne) [traduit de l'espagnol]: Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter très cordialement de votre élection, si méritée, aux plus hautes fonctions de l'Organisation des Nations Unies.

139. La délégation espagnole tient à saluer les pays qui viennent d'entrer à l'Organisation et à leur souhaiter chaleureusement la bienvenue. La plupart d'entre eux — la quasi-totalité, en fait — sont de nouveaux Etats du continent africain, unis à l'Espagne par des liens et une sympathie sincères. Nous accueillons également Chypre, terre méditerranéenne, comme l'est en grande partie la nôtre, et de haute culture hellénique, cette culture à laquelle la nôtre doit tant. C'est de Grèce que notre vie spirituelle tire en grande partie ses sources. C'est donc avec une joie toute particulière que nous accueillons ces nouveaux Etats. Cependant, soulignons-le, l'accession de cette partie considérable de l'Afrique à la vie inter-

nationale est un événement qui mérite davantage que quelques paroles de bienvenue. Mais comme le Président, au début de ces débats, nous a invités à être brefs (864^{ème} séance), et vu l'heure avancée, nous limiterons notre intervention à cette brève formule de bienvenue. C'est d'ailleurs, bien plutôt qu'une formule, l'expression d'une profonde émotion, bien compréhensible pour tout Espagnol.

140. Il s'agit toutefois, je le répète, d'un événement d'une importance telle que nous nous réservons d'y revenir au cours d'autres débats de l'Assemblée générale. Mais, pour ne pas prolonger davantage une séance déjà longue, nous terminerons notre intervention où nous regrettons de n'avoir pu exprimer que trop brièvement le grand espoir suscité par l'heureuse entrée à l'Organisation de toutes les nouvelles nations que nous venons d'accueillir parmi nous.

141. Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Nous en avons terminé avec les discours de bienvenue aux nouveaux Membres et l'Assemblée jugera sans doute à propos de clore sa séance.

La séance est levée à 22 h 50.